

Lancement de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan de mobilité de la CACL

Du 1^{er} au 30 septembre 2025, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) organise une enquête publique dans le cadre de l'élaboration de son Plan de mobilité.

Durant 1 mois, le grand public est invité à prendre connaissance de l'organisation de la mobilité sur le territoire intercommunal et formuler ses observations par voie électronique ou lors des réunions publiques.

La CACL est Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) sur son territoire. À ce titre, elle organise les déplacements en cohérence avec l'aménagement du territoire.

Dans ce cadre, elle élabore le Plan de mobilité (PDM) pour la période 2025-2035, **document de planification et de programmation qui organise le transport de personnes et de marchandises, la circulation et le stationnement sur le périmètre intercommunal, en lien avec les différentes AOM, les collectivités territoriales, les services de l'État et les gestionnaires d'infrastructures, conformément à l'article L1214-1 du code des transports.**

Ce plan sera présenté au grand public dans le cadre de cette enquête qui vise à mieux cerner les besoins de mobilité des habitants du territoire, en limitant les impacts sur le changement climatique, l'environnement et la qualité de l'air.

Le PDM de la CACL s'articule autour de 7 axes :

Axe 1 : Améliorer le maillage du réseau viaire permettant d'améliorer les conditions de déplacements dans une optique de développement économique et de réduction des émissions polluantes.

Axe 2 : Agir sur l'offre et la gestion du stationnement pour faciliter le report modal vers les transports collectifs.

Axe 3 : Développer les transports collectifs et faciliter l'intermodalité.

Axe 4 : Diminuer l'impact environnemental du transport de marchandises en préservant le développement économique.

Axe 5 : Permettre le développement des modes actifs.

Axe 6 : Faciliter le développement des nouvelles pratiques liées à la voiture, moins polluantes que l'autosolisme dans un véhicule thermique.

Axe 7 : Promouvoir des actions transversales en matière d'amélioration du cadre de vie, de développement économique, et d'accès à l'emploi.

28/08/2025

Du 1^{er} au 30 septembre 2025, l'enquête sera disponible sur le site internet de la CACL : www.cacl-guyane.fr.

Le PDM pourra aussi être consulté via le lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/plan-de-mobilite-cacl>.

Les participants pourront déposer ou transmettre leurs observations et propositions à l'adresse mail de dépôt des contributions : plan-de-mobilite-cacl@mail.registre-numerique.fr.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir leurs observations et propositions écrites et orales dans les lieux et aux horaires suivants :

Date	Commune	Heure	Lieu
Vendredi 5 septembre 2025	Cayenne	18h-20h	Salle des délibérations de la Mairie
Lundi 8 septembre 2025	Cacao (Roura)	18h-20h	Salle des fêtes
Mardi 9 septembre 2025	Macouria	18h-20h	Centre Social Maud NADIRÉ (Tonate)
Mercredi 10 septembre 2025	Rémire-Montjoly	18h-20h	Salle Joseph SAMPSON de la Mairie
Jeudi 11 septembre 2025	Matoury	18h-20h	Salle des délibérations de la Mairie
Vendredi 12 septembre 2025	Roura	18h-20h	Centre socio-culturel
Lundi 15 septembre 2025	Montsinéry-Tonnégrande	18h-20h	Salle des délibérations de la Mairie

Après l'enquête ?

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, remis à Serge SMOCK, Président de la CACL, seront mis à disposition du public au siège de la CACL et consultables, pendant une durée d'un an à compter du 30 septembre 2025, sur le site internet de la CACL : www.cacl-guyane.fr.

Le projet de PDM de la CACL, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du Commissaire Enquêteur, sera soumis au Conseil communautaire de la CACL pour approbation.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir par voie postale tout ou partie du dossier d'enquête publique dès le 1^{er} septembre 2025.

CONTACTS PRESSE

Stévie BARTHELEMY

Chargée de communication
Direction de la communication
Tél : 05 94 28 28 28 - 06 94 40 45 04
Mail : stevie.barthelemy@cacl-guyane.fr

Christelle CÉLESTINE

DIRECTRICE ADJOINTE DE L'HABITAT DE
L'AMÉNAGEMENT ET DE LA MOBILITÉ
Tél: 0594 28 91 04 / 0694 21 83 61
Mail: christelle.celestine@cacl-guyane.fr